



Un engagement renouvelé à soutenir les adultes ayant une déficience intellectuelle dans le budget de 2018

S'il est adopté, le budget de 2018 réaliserait une injection de nouveaux fonds de 1,8 milliard de dollars sur 3 ans pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, soit le plus important investissement ponctuel de toute l'histoire de la province.

Pour la première fois, chaque adulte admissible ayant une déficience intellectuelle, y compris les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans et qui font la transition aux services aux adultes, recevra un financement direct annuel d'au moins 5 000 \$ dans le cadre du programme Passeport pour favoriser leur intégration communautaire et assurer la relève des soignants.

Cet investissement vital permettrait à des centaines de personnes qui résident dans des établissements, comme les hôpitaux, les refuges et les foyers de soins de longue durée, de trouver un nouveau logement plus approprié et sûr dans leur collectivité – où elles recevraient les soutiens adaptés à leurs besoins particuliers.

Une relève et un soutien accru seraient aussi fournis aux soignants à domicile. De nouvelles

places en établissement seraient également créées grâce à des dépenses en immobilisations et à des partenariats créatifs avec les familles et les organismes, afin de mettre en place des milieux uniques dans les établissements.

Le gouvernement valorise le travail important qu'accomplissent au jour le jour les quelque 360 organismes de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle à l'échelle de la province. Cet investissement comprend près de 300 millions de dollars sur 3 ans, de sorte que les organismes puissent continuer d'offrir des services de grande qualité aux personnes et à leur famille.

Ce financement contribuerait grandement à améliorer la vie des personnes que nous servons afin de veiller à ce que toutes les personnes ayant une déficience intellectuelle en Ontario soient pleinement intégrées à leur collectivité.

Le budget de 2018 procurerait également une aide immédiate aux adultes ayant une déficience intellectuelle durant la première phase de la réforme de la sécurité du revenu.

La réforme de la sécurité du revenu se traduirait par une hausse de 9 % sur trois ans des prestations sociales versées aux prestataires ainsi que par des changements aux exemptions de revenu, un nouveau taux fixe type et l'élimination ou la simplification d'un éventail de règles beaucoup trop complexes.

Le plan proposé profitera immédiatement à environ 75 000 adultes ayant une déficience intellectuelle qui comptent sur le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH). Par exemple, à compter de cette année :

- Les adultes ayant une déficience intellectuelle qui vivent avec leurs parents recevront désormais des soutiens bonifiés pour leurs besoins de base et leur logement, plutôt que des prestations de logement. La différence entre les prestations maximales actuelles pour les besoins de base et le logement par rapport aux taux de pension et de logement est de 270 \$ par mois pour un prestataire célibataire du POSPH.
- Les personnes qui travaillent pourront gagner 400 \$ par mois sans réduire leur assistance, soit le double de l'exemption de revenu actuelle.
- Le plafond d'exemption des actifs sera entièrement éliminé pour les bénéficiaires du POSPH.
- Les personnes qui participent au POSPH auront accès à des prestations obligatoires pour soins de la vue et de l'ouïe.

D'ici 2020-2021, une personne seule ayant une déficience intellectuelle pourrait recevoir 108 \$ de plus chaque mois du POSPH si elle est locataire et 378 \$ de plus par mois si elle est pensionnée ou hébergée.

Nous savons à quel point nos programmes sont importants pour les personnes et les familles qui en dépendent. Le Ministère s'est concerté avec les partenaires du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle pour améliorer le système de services et de soutiens qui sont offerts à ces personnes et à leur famille. Nous continuerons d'écouter les personnes et les familles qui comptent sur nos programmes et nos organismes. Nous sommes déterminés à poursuivre notre recherche de moyens pour améliorer encore plus nos programmes et soutiens. ■

Lancement d'une trousse d'outils sur les déficiences intellectuelles pour le secteur de la justice en Ontario

Trousse d'outils sur les déficiences intellectuelles pour le secteur de la justice



Le ministère des Services sociaux et communautaires, en collaboration avec des ministères partenaires, notamment le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et le ministère du Procureur général, ont mis au point une nouvelle trousse d'outils pour le secteur de la justice, afin d'accroître la sensibilisation et d'aider les personnes ayant une déficience intellectuelle qui entrent en contact avec le système de justice.

Sous la direction du Réseau communautaire de soins spécialisés de l'Est de l'Ontario, la trousse d'outils a été mise au point en consultation avec des experts du domaine et elle est destinée à des professionnels du système de justice, comme les policiers, les agents correctionnels, les agents de probation

et de libération conditionnelle, les procureurs de la Couronne et d'autres intéressés. La trousse d'outils vise à sensibiliser le secteur de la justice à la situation des personnes ayant une déficience intellectuelle et contient des renseignements utiles sur la façon d'identifier et de communiquer efficacement avec elles. Elle est accompagnée d'un webinaire et de vidéos de formation, en français et en anglais, qui illustrent des situations et des stratégies

mettant en cause une personne ayant une déficience intellectuelle. La trousse sera mise à jour et renouvelée tous les deux ans.

La trousse d'outils est une ressource pratique qui permet aux professionnels du système de justice de mieux connaître les besoins particuliers de cette population et d'accéder aux ressources communautaires disponibles pour répondre à ses besoins. Somme toute, cette trousse contribuera à améliorer les résultats des interactions entre le personnel du secteur de la justice et les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Pour en savoir plus et télécharger la trousse d'outils, visitez le [site Web](#) du Comité de coordination des services à la personne et des services de justice. Cliquez [ici](#) pour visionner un webinaire sur la trousse d'outils. ■

L'Ontario lance un nouveau programme pour améliorer les soins de santé

Le ministère des Services sociaux et communautaires et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée ont élaboré un nouveau programme pour améliorer les soins de santé prodigués aux adultes ayant une déficience intellectuelle. Le Programme de soins primaires pour les personnes ayant une déficience intellectuelle aide à répondre aux besoins uniques et complexes en matière de soins de santé physique et mentale en publiant et en faisant la promotion de [lignes directrices de pratique clinique à jour](#) et de nouvelles ressources de formation destinées aux fournisseurs de soins primaires, y compris les médecins de famille.

Les lignes directrices renferment des recommandations sur les approches de soins axées sur la personne, les outils de formation en ligne et d'autres renseignements cruciaux sur les besoins en soins de santé des adultes ayant une déficience intellectuelle. Les lignes directrices et les ressources élaborées en Ontario seront mises à la disposition des fournisseurs de soins primaires partout au Canada.

Le Ministère s'est associé au Surrey Place Centre pour diriger le programme. Ce programme aidera à améliorer l'accès à des soins de santé

appropriés, complets et continus et à rehausser la qualité de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle en Ontario.

Pour en savoir plus, consultez le [communiqué](#). ■



Le nouveau Programme de soins primaires pour les personnes ayant une déficience intellectuelle constitue une ressource crédible pour les fournisseurs de soins primaires qui s'occupent d'adultes ayant une déficience intellectuelle. Nous élaborons et faisons la promotion de lignes directrices de pratique clinique et d'autres ressources fondées sur l'éthique, les études empiriques, les connaissances spécialisées, les recherches actuelles sur les systèmes de soins de santé ainsi que sur les points de vue et les expériences des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs soignants. »

— Dr William F. Sullivan, responsable du Programme de soins primaires pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, Centre Surrey Place, et membre de l'Équipe universitaire de santé familiale du Département de médecine familiale et communautaire de l'Hôpital St. Michael's



La province accroît le financement des soutiens du programme Passeport

Les récents investissements dans les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle annoncée dans le budget s'inscrivent dans un engagement renouvelé de venir en aide aux personnes ayant une déficience intellectuelle dans le cadre du programme Passeport.

Sous réserve de l'adoption du budget, pour la première fois, chaque adulte admissible ayant une déficience intellectuelle dans la province, y compris les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans et qui font la transition aux services aux adultes, pourrait recevoir un financement direct annuel d'au moins 5 000 \$ dans le cadre du programme Passeport.

De plus, ceux qui reçoivent actuellement moins de 5 000 \$ du programme Passeport seront admissibles à un financement maximal de 5 000 \$. Nous faisons également des investissements supplémentaires pour qu'un

plus grand nombre de personnes reçoivent tous les fonds du programme Passeport auxquels elles ont droit.

Cet investissement accru dans le programme Passeport offrirait un soutien bonifié à plus de 42 000 adultes ayant une déficience intellectuelle d'ici 2020-2021.

Nous savons que la transition des jeunes aux programmes pour adultes peut poser problème. C'est pourquoi le financement direct sera bénéfique et vise à combler « le gouffre » qui s'ouvre lorsque les jeunes font la transition aux services et soutiens pour adultes. Ce financement s'ajoute aux mesures que nous avons prises pour faciliter l'accès des personnes ayant une déficience intellectuelle au POSPH.

Pour en savoir plus sur le programme Passeport, consultez le [site Web](#) du Ministère. ■

Ministère des Services sociaux et communautaires

Direction des politiques en matière de soutien communautaire

Tél. : 416 327-4954 ■ Téléc. : 416 325-5554 ■ Tél. sans frais : 1 866 340-8881 ■ Téléc. sans frais : 1 866 340-9112

Courriel : DStransformation.css@ontario.ca ■ Ce bulletin est aussi offert en ligne à ontario.ca/communautaires



twitter.com/ONAideSociale



facebook.com/OntarioServicesSociaux



Nos vidéos : ontario.ca/b87k